Cela viendra, nous pouvons nous le dire sans crainte d'un douter.

M. NAUDIN, préfet du Nord, rend un hommage ému, à ceux qui durant quatre années tinrent bon devant l'ennemi dans les sillons ensanglantés de la terre de France, aux victimes civiles des régions envahies, mortes sous les obus et les bombes ennemis, et aux braves fusillés de Lille, tombés dans les fossés de la Citadelle.

M. le général LACAILLE, à son tour prend la parole : « Il n'en est pas un d'entre vous, petits soldats de France, dit-il, héros anonymes dont la mort n'ait aidé à la résurrection de la Patrie, à la libération de nos provinces, à l'affranchissement de l'humanité.

Entretenons comme une flamme sacrée le culte des morts de la guerre.

« Au nom du 1er Corps d'Armée, j'adresse un souvenir ému à tous mes camarades d'armes tombés en héros à Ypres, Verdun, sur la Marne, dans la Somme, les Flandres, sur l'Aisne et je m'incline profondément devant les mères, les veuves et les orphelins. »

Cette cérémonie terminée, les autorités civiles et militaires rendirent visite aux tombes des soldats français et alliés, puis se dirigèrent vers celles des victimes civiles de la guerre.

M. Carl Deryckere, le citoyen Ragheboom, ancien maire, rappelèrent la terrible explosion des 18 ponts dans la nuit du 10 au 11 janvier 1916, catastrophe qui fit 108 victimes.

« La Ville de Lille, dit-il, perpétuera le souvenir de ces malheureux disparus en assurant l'entretien des tombes où ils reposent.

» Innombrables victimes, votre mort est une condamnation de toutes les guerres. Vous aviez droit à la vie et elle vous a été ravie. Inclinons-nous bien bas sur la tombe de ces martyrs. »

Et la foule émue et fortement impressionnée se retira silencieusement sous les grands peupliers à travers les branches desquels perçait un joli soleil d'automne...

Le transit postal avec l'Allemagne

Berlin, 1er novembre. — A partir d'aujourd'hui, 1er novembre, l'expédition et le transit de lettres chargées et objets avec valeur déclarée, sont repris entre l'Allemagne, d'une part, et la France, la Belgique et l'Angleterre, d'autre part.

Les Souverains belges à Lisbonne

Lisbonne, 30 octobre. — Le Roi des Belges, venant du Brésil, est arrivé ce matin à bord du croiseur « Sao-Paolo ». Le Roi débarqua seul, la reine et le prince étant restés à bord. Il fut reçu sur le débarcadère de Terreiro dos Pocos par le chef de l'Etat, les membres du gouvernement et les autorités. Les honneurs militaires lui furent rendus.

Le Roi et le cortège officiel se rendirent ensuite à l'Hôtel de Ville où il séjournera dans les appartements aménagés à son intention jusqu'à son départ pour la France, via Espagne.

A 3 heures de l'après-midi, le Roi et le Président de la République se rendirent à l'Hippodrome. En sa qualité de généralissime de l'armée belge, il passa en revue les troupes de la garnison. Le Président de la République lui remit ensuite les insignes de l'ordre de la Tour et de l'Epée.

Le Roi est ensuite rentré à l'Hôtel de Ville. Il est reparti lundi soir par la voie de terre pour Bruxelles.

L'affaire de la Coopérative militaire de Melun

Melun, 1er novembre. — M. Demay, Juge d'instruction, a chargé M. Goetzel d'examiner la comptabilité de la Coopérative militaire.

Le commandant Pontanel sera interrogé demain à 2 h., en présence de Me Ignace, ancien sous-secrétaire d'Etat et avocat à la Cour d'Appel de Paris.

D'autre part, M. Fesquinne, gérant de la Coopérative, subira à son tour, jeudi prochain, un premier interrogatoire.

La Fédération Socialiste du Puy-de-Dôme et Moscou

Clermont-Ferrand, 1er novembre. — La Fédération socialiste départementale s'est prononcée en faveur de la reconstitution de l'Internationale et contre l'adhésion à la troisième Internationale de Moscou.

M. PAUL BONCOUR TOMBE MALADE

Toulon, 1er novembre. — Paul Boncour, qui effectuait une tournée de conférence dans le Midi, est tombé malade à Saint-Maximin, par suite d'un refroidissement.

Le député de Paris, après avoir été soigné par des amis, a été transporté dans un hôtel de Toulon, où les médecins ont pu constater ce matin, que cette indisposition n'aura pas de suites graves.

Les conférences annoncées, de l'ancien ministre du travail, n'auront pas lieu. Dès qu'il ira mieux, il rentrera à Paris.

Une huilerie incendiée

Chambéry, 1er novembre. — Hier soir, un violent incendie a détruit des moulins à huile situés sur la route de Bassens. Le feu s'est déclaré dans la salle des turbines.

Des usines contiguës ont pu être préservées. M. Gotteland, maire de Bassens a été blessé grièvement à la tête en coopérant au sauvetage. Son état est grave.

Des soldats de la garnison de Chambéry et les pompiers de toutes les communications environnantes sont sur les lieux.

Empoisonnée par des champignons

Saint-Raphaël, 1er novembre. — La jeune Marie-Louise Aicardi, a succombée cette nuit des suites d'un empoisonnement dû à des champignons.

Sa mère était morte samedi du même empoisonnement.

Dix mille arméniens massacrés

Londres, 1er novembre. — On a reçu un télégramme de Nursina, en date du 27 octobre, disant que la ville de Hadjin a capitulé et qu'environ 10.000 Arméniens, qui résistaient depuis le mois de mars dernier aux nationalistes turcs, ont été massacrés.

Un jeune irlandais pendu

Dublin, 1er novembre. — Ce matin, a eu lieu, à Cork, la pendaison de l'étudiant sinn-feiner Barry, âgé de 18 ans, condamné à mort par le Conseil de guerre. Il était accusé de participation à l'attaque d'un camion à main armée. On avait retrouvé dans le corps d'un soldat tué une balle du même calibre que le revolver de Barry.

Cette condamnation a provoqué de nombreuses protestations.

De pressantes démarches avaient été faites auprès de M. Lloyd George et des autorités anglaises, pour obtenir une commutation de peine, mais elles sont restées infructueuses.

Tragique incendie

TROIS POMPIERS TUÉS - NOMBREUX BLESSÉS

Londres, 1er novembre. — Un grand incendie a éclaté ce matin dans un dépôt de caoutchouc dans le quartier de Mapping, au bord de la Tamise. Une explosion formidable a été occasionnée par la rupture d'une conduite de gaz. Trois pompiers furent tués, un grand nombre d'hommes ont été blessés.

Le chômage à Londres

LES MAIRES RÉCLAMENT L'AUGMENTATION DES SECOURS

Londres, 1er novembre. — La gravité croissante de la situation créée à Londres, par le chômage, a fait aujourd'hui le sujet d'une discussion à une réunion qui s'est tenue dans une salle de la Chambre des Communes et au cours de laquelle les députés de Londres, appartenant à toutes les parties, ont reçu les maires des divers arrondissements de la ville.

Les maires de plusieurs des quartiers les plus pauvres, ont déclaré que les sans travail éprouvent difficulté à maintenir dans le calme et qu'il était urgent que le gouvernement prenne des mesures pour parer au chômage. Mais, malheureusement ces maires, ils ne répondraient pas des conséquences. Les maires ont ajouté que les crédits déjà décrétés par le gouvernement étaient actuellement insuffisants.

Les députés de Londres ont décidé d'avoir prochainement une réunion au cours de laquelle on discutera la situation.

LILLE

Jour de Toussaint

Ce fut hier une belle journée d'automne, au ciel clair, au doux soleil. Il va sans dire que, tant au cimetière de l'Est, qu'à celui du Sud, une foule innombrable se porta de tous les points de la ville. Le culte des morts est très vivace chez nous, dans notre vieille Flandre, où l'esprit de famille est si développé.

Donc, les visiteurs furent très nombreux. Sociétés, famille, individualités isolées s'en allèrent fleurir les tombes des êtres chers à jamais séparés de nous.

Les monuments aux morts pour la patrie, aux victimes civiles de la guerre, aux disparus, se couvrirent eux aussi, leur ample moisson de fleurs.

Tout ce culte du souvenir est vraiment une fort belle chose. Il relie le présent au passé, fait revivre un instant celui-ci, et nous rappelle la grande loi de solidarité qui, à travers les siècles conduit l'humanité de progrès en progrès vers un avenir meilleur.

Le plus grand ordre préside à ces allées et venues, aucun incident n'est à signaler.

Mort de Mme Goudin

Nous apprenons la mort, survenue hier, de Mme Goudin, âgée de 52 ans, épouse de notre ami Georges Goudin, adjoint au Maire de Lille et directeur-administrateur de la Brasserie Coopérative l' « Avenir ».

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 h. 1/4. Le corps sera conduit directement de la maison mortuaire, rue de Cysoing, au cimetière de l'Est.

Nous prions notre ami Goudin de recevoir l'assurance de nos plus vives condoléances.

Dans la Presse

La récente promotion dans l'ordre de la Légion d'Honneur, du Ministère de l'Intérieur, comporte un certain nombre de nominations qui honorent la presse du Nord :

M. FERRE, rédacteur en chef de l' « Echo du Nord » a été promu officier de la Légion d'Honneur, en souvenir de sa captivité comme otage des Allemands dans les camps de Lithuanie. C'est une récompense qui rejaillit sur nos malheureux compatriotes victimes des représailles de l'Allemagne et qui est, du reste justement attribuée à l'actif président de l'Association Professionnelle des Journalistes du Nord.

M. MARTIN-MAMY, rédacteur en chef du « Progrès du Nord » dont on connaît le beau livre : « Quatre Années avec les Barbares » est promu chevalier de la Légion d'Honneur. Les talents d'écrivain de notre distingué confrère, ses études sur la reconstitution des Régions Libérées, trouvent là, leur juste reconnaissance.

M. Léon GOBERT, rédacteur en chef du « Journal des Réfugiés du Nord » qui a mené, défense de nos réfugiés et de nos sinistrés, est fait chevalier de la Légion d'Honneur. C'est un journaliste de race, toujours au service des bonnes causes et d'une humeur optimiste qui a relevé avant la guerre, bien des découragements. Sa nomination réjouira ses innombrables amis.

M. François CARREZ, secrétaire-général du Comité des Réfugiés du Nord, qui a appartenu longtemps à la presse lilloise est promu, lui aussi chevalier de la Légion d'Honneur. Il a donné, sans ménagements, son temps et sa santé à l'œuvre du Comité des Réfugiés dont il fut l'organisateur émérite. Les services rendus par M. Carrez à nos réfugiés lui vaudront de n'être jamais oublié par des milliers de gens du Nord. Il est enfin, un peu à l'honneur après avoir été beaucoup à la peine.

Associons au nom de M. Carrez celui de M. Wallon, vice-président du Comité des Réfugiés du Nord nommé officier de la Légion d'Honneur, et qui a mis son bon cœur et son affable dévouement, d'une façon constante, au service de nos réfugiés et de nos prisonniers de guerre.

Bravo, Monsieur le Ministre de l'Intérieur !

A. W.

La bantise du rat

CE RAT ÉTAIT-IL... RAT, ÉPONGE, CORNICHE.... OU VULGAIRE LAPIN ?..

Que voilà une singulière histoire !.... Sur la foi de braves gens de qui la sincérité ne saurait être mise en doute, nous vous avons conté, hier, l'histoire de ce rat qui, pris de la folie des grandeurs, se baladait, nous avait-on affirmé, sous l'horloge de la Grand'Place.

Or, en voilà bien d'une autre !...

— Ce rat, paraît-il, serait un mythe..., un produit de l'imagination, d'après les uns.

— Une vulgaire éponge coiffée par des ouvriers, si l'on en croit certaines autres individualités.

— Enfin, tout simplement un bout de corniche, suggère un troisième groupe aussi bien informé.

Pourtant, des gens l'ont vu bouger, ce rat !... Avant-hier, des heures et des heures durant, des centaines et des centaines de personnes, bouche bée, ont admiré ses prouesses. Et voici qu'hier... le phénomène s'est de nouveau produit.

Oui, il en est ainsi. Ne riez pas, c'est très sérieux. A nouveau, des gens se sont rassemblés le nez tombés devant l'horloge de la Grand'Garde, et se sont efforcés de se convaincre que le « rat de l'horloche » n'était pas un mythe, et qu'il bougeait bel et bien.

Las !... las !... chers lecteurs..., ce rat n'est qu'un vulgaire lapin !... un vrai lapin symbolique de la crédulité humaine, laquelle, vous le savez, est sans borne et sans limite.

Cette histoire d'ailleurs, n'est pas sans nous rappeler certaines autres du début de la Grande guerre, où des gens, de très bonne foi, prenaient la lumière d'une planète pour celle d'un dirigeable boche survolant Lille.

Ce que c'est tout de même que la suggestion !...

Après tout, peut-être nous trouvons-nous en présence d'une nouvelle maladie : « la hantise du rat ». Nous ne voyons pas de façon plus logique, quant à nous, vous conter cette histoire véridique, bien qu'invraisemblable.

Et, pour nous résumer, ce rat n'était ni corniche, ni éponge, ni rat.... C'était bel et bien un lapin imaginaire.

Le Grand Congrès Commercial de Lille

LE TRAVAIL PRÉPARATOIRE

C'est le vendredi 5 novembre, à 14 heures 30 précises, qu'aura lieu, dans la Salle d'honneur de la Nouvelle Bourse (entrée : Place du Théâtre), le Grand Congrès Commercial, organisé par l'Union Intersyndicale des groupements commerciaux de l'arrondissement de Lille, dont nous avons déjà entretenu les lecteurs.

En vue de faciliter le travail du Congrès, trois Commissions ont été créées.

La première présidée par M. Reynaud, président du Syndicat des Commerçants de Tourcoing et environs, ayant comme membres, MM. Clérey, rapporteur et Deleaalle, député, s'occupera du statut fiscal. La seconde présidée par M. Wiart, président de la Chambre Syndicale de l'Ameublement de Lille-Roubaix-Tourcoing, aidé de MM. Dearx Jean et Crespel, député, discutera les questions ayant trait aux impôts sur le chiffre d'affaires, à l'implication de l'impôt de guerre, à l'implication de l'impôt de 1 fr. 10 % et aux Coopératives de consommation.

Quant à la troisième, composée de M. Crapez, président du Syndicat des débitants de boissons de Lille et environs, de M. Bondère, aimé que de MM. Inghels et René Lefebvre, députés, elle s'occupera des intérêts mortifères des baux à loyers et de la propriété commerciale, etc...

Les commerçants syndiqués ou non sont tous invités à assister à ce Congrès en raison des questions importantes qui y seront traitées. Ce n'est, en effet, que par la cohésion intime de tous, que ceux-ci arriveront enfin à passer du régime des promesses à celui des réalisations.

Tragique découverte !

LA BURLESQUE AVENTURE D'UNE JEUNE ANGLAISE

Deux braves agents, en patrouille, passaient l'avant-dernier nuit, un peu avant 1 heure du matin, à l'angle des rues de Tourcoing et de l'Arc, lorsque soudain, ils tressaillirent. Il y avait de quoi !

A quelques pas devant eux, ils venaient, en effet, de voir, gisant sur le trottoir, un corps humain, ne paraissant plus donner signe de vie.

Les policiers s'affairent et, s'approchant, constatèrent qu'il s'agissait d'une femme âgée d'environ 20 ans. Vite, ils secoururent et immédiatement la malheureuse, qui devait être morte ou avoisine bien profondément, car elle ne répondit à aucune de leurs interrogations.

Les deux braves gardiens d'ailleurs et convaincus que ce gît y avait de mieux à faire, allèrent de transporter leur incroyable au poste de permanence.

Ainsi fut fait. Là, on constata que la personne en question ne possédait sur elle aucun papier d'identité, qu'il n'y avait uniquement dans son sac à main qu'une somme de 5 francs et autres menus objets dont les dames aiment à s'encombrer et que le cœur de la particulière battait régulièrement !

Un docteur requis en hâte put se rendre compte des mêmes symptômes, mais pas plus que les agents, le praticien ne put dire la jeune femme de son étrange sommeil.

On prit donc la décision de l'envoyer en voiture d'ambulance à l'hôpital Saint-Sauveur.

Enfin, fondé matin, la dormeuse se réveillait et, toute effarée, s'informait de l'endroit où elle se trouvait...

On sut alors qu'il s'agissait d'une jeune anglaise, qui, ayant trop fortement fêté la dive bouteille, était tombée dans l'ivresse la plus complète, que seul pouvait amener un sommeil réparateur.

On la mit en douceur à la porte du charitable établissement, sans même lui demander qui elle était, ni d'où elle venait.

Et dire que le service de la Sûreté a failli être en entier mobilisé pour cette épouvantable affaire !...

Il y a de quoi frémir !...

Linoléum et Toiles Cirées, CARPETTES, Descentes de lit, Tentures FOURNITURES pour AMEUBLEMENT
F. CORNU, 194, rue Solférino, 194, LILLE

Le Feu !

SUR DE PAIRE

Un commencement d'incendie qui causa des dégâts relativement importants, s'est déclaré dans la matinée de lundi, vers 8 heures, au 142 de la rue de Paris, chez M. Plume, cabaretier.

C'est dans une chambre que le feu prit naissance d'où, même on flamme la commençait à des meubles se trouvant dans une salle du rez-de-chaussée placés près du foyer.

Immédiatement prévenus, les pompiers de la caserne Mainx eurent bit fait barriser sur les lieux. Sous le commandement du capitaine Crombet, ils attaquèrent vigoureusement le fléau. Trois quarts d'heure plus tard, tout était terminé.

Un piano, quelques meubles, ainsi que des effets d'habillement et un lot de draps ont été détruits par les flammes. Les dégâts sont évalués à une soixantaine de mille francs.

M. Plume n'était pas assuré.

La Vie Ouvrière

Chez les Métallurgistes Français et Belges

UNE RÉUNION DES SYNDICATS FRONTIÈRES

Les deux Fédérations des Métaux de Belgique et de France avaient organisé une réunion des syndicats frontières dans le but d'examiner les bases d'un accord syndical franco-belge.

Après une longue discussion, les textes du jour suivants furent adoptés :

Premier ordre du jour :

Les représentants des organisations ouvrières métallurgistes des régions de Dunkerque, Roubaix, Lille, Tourcoing, des bassins métallurgistes d'Anzin, Maubeuge et Longwy, réunis avec les secrétaires des Fédérations nationales françaises et belges, le 24 octobre, à VALENCIENNES, pour examiner les bases d'un accord syndical franco-belge, concernant les ouvriers belges résidant en Belgique mais venant travailler quotidiennement en France ;

Après discussion,

Considérant que l'intérêt immédiat des ouvriers belges et français, comme celui des organisations locales, régionales et centrales de France et de Belgique sont nécessaire l'exclusion simultanée aux syndicats belges et français, des ouvriers belges venant quotidiennement travailler en France, et le paiement total des deux cotisations syndicales ;

Donnant mandat aux fédérations nationales de mettre au point l'accord franco-belge déterminant nettement cette double obligation, qui devra entrer en application au 1er janvier 1921 ;

Fixent à Bruxelles le 4 décembre 1920 la réunion commune des représentants des organisations nationales belges et françaises pour la mise au point définitif de cet accord.

Deuxième ordre du jour :

Les représentants des organisations ouvrières métallurgistes des régions de Dunkerque, Roubaix, Lille, Tourcoing, des bassins métallurgistes d'Anzin, Maubeuge et Longwy, réunis avec les secrétaires des Fédérations nationales françaises et belges, le 24 octobre, à Valenciennes, pour examiner les bases d'un accord syndical franco-belge, concernant les ouvriers résidant en Belgique mais venant travailler quotidiennement en France ;

Considérant que cette situation exceptionnelle, obligeant les ouvriers belges à venir travailler dans les usines françaises, provoque de nombreux abus de la part des industriels et surtout de leurs représentants, nuisibles autant aux ouvriers français qu'aux ouvriers belges ;

Considérant que ces abus nécessitent une collaboration constante entre les représentants des organisations régionales et centrales françaises et belges, afin de lutter efficacement pour la défense des conditions générales de travail, de prévenir et de s'opposer à tous les actes arbitraires ;

A l'unanimité des représentants des organisations ouvrières métallurgistes réunis à Valenciennes, protestent contre l'arrêté d'expulsion du préfet du Nord, en date du 28 juillet 1920, frappant le camarade SPREUTEL, secrétaire de l'organisation des ouvriers métallurgistes belges du Borinage et lui interdisant de venir, en accord avec les organisations françaises, en France remplir le mandat qu'il tient des ouvriers belges obligés de venir travailler dans les usines françaises.

Ils protestent d'autant plus vivement contre cet acte arbitraire que, précédemment, le camarade DESCAMPS, travaillant à Raismes, fut expulsé pour avoir rempli le droit de grève, et le camarade NOLAND, travaillant à Jeumont, a été frappé d'expulsion parce qu'il remplissait avec indépendance son mandat de délégué d'atelier dans une usine française, et osent espérer que le Gouvernement comprendra que ces actes d'expulsion ne peuvent être maintenus et qu'il obligera rapidement le préfet du Nord à les rapporter.

Syndicat des Employés

28, rue de Fives, Lille (1er étage)

Employés,

Nous voici donc engagés à nouveau dans la bataille sociale. A l'orée de l'hiver, alors que déjà naturellement, du fait de la rude saison, chacun est tenu à des frais d'entretien et de préservation nécessités par les rigueurs de la température, voilà que tout augmente.

Dira-t-on, en ce qui nous concerne, que ce sont aussi nos salaires qui sont la cause de l'élévation du coût de la vie ?

C'est le refrain banal qu'entonnent ces messieurs les capitalistes chaque fois qu'ils se laissent prendre une interview par le reporter d'un grand canard bourgeois, aux moments de crise.

C'est le cas à notre époque et nos camarades ouvriers n'ont pas de peine à démontrer la mauvaise foi patronale, la fausseté de semblable affirmation.

La vérité est que le salaire n'arrive pas à joindre en importance celle du coût de la vie.

Les exemples ne manquent pas dans les rangs des exploités du commerce, de l'industrie, de la banque.

En nous basant sur le coefficient officiel, cependant fort discutable et ardemment contesté par la puissance de nos propres calculs, et en l'appliquant au taux moyen des appointements de nos collègues employés, en 1914, soit 160 francs (par mois), on obtient un taux moyen minima de 663,68.

Dites-moi, s'il vous plaît, combien parmi nous touchent un pareil salaire ? Très peu, n'est-ce pas ?

Et cependant, employés de salaire dès reconnu par vos patrons comme théoriquement indispensable à votre subsistance, à votre entretien.

Alors, qu'attendez-vous pour en réclamer l'application ?

Craignez-vous d'être seuls, isolés ?

Votre crainte serait justifiée s'il n'y avait pas de syndicat prêt à défendre vos revendications professionnelles et sociales.

Tel n'est pas le cas. Vous avez à votre portée une force incontestable et dont vous pouvez vous servir sans crainte et à satiété. Cette force réside en l'union d'un grand nombre d'employés.

Cette union existe, à vous de la vivifier, de la renforcer sans cesse par l'appoint de votre adhésion et aussi et surtout en apportant à vos collègues l'appui de vos conseils ou simplement l'exposé de votre point de vue.

Un programme minimum de revendications est soumis à votre examen. Il sera, ces jours-ci, envoyé à tous les syndiqués, vous pouvez nous le réclamer. Nous le savons encore incomplet et cependant, il résume la majeure partie de vos aspirations les plus chères.

Il expose votre situation de salariés et préconise les moyens de remédier à toutes sortes d'injustices dont vous êtes appelés les uns après les autres à être victimes.

Plaignez les inconscients qui ne comprennent pas ; ils sont mûrs pour l'esclavage.

Négligez les éléments de discorde qui essaieront de vous faire peur avec ces trois lettres C. G. T., et avec notre drapeau, qui est celui de la grande famille ouvrière, largement déployé pour mener de front le bon combat pour la suppression de l'exploitation de l'homme par l'homme et pour l'avènement d'une meilleure humanité.

A. BAUX,
secrétaire général.

SOIRÉE THÉATRALE

du Dimanche 7 Novembre

EMPLOYÉS.

Votre Commission administrative, mettant en application une décision prise lors de notre dernière assemblée générale, a organisé à votre intention une soirée de famille, laquelle se tiendra en la salle de la Société Industrielle, rue de l'Hôpital Militaire, le dimanche 7 novembre, à sept heures et demie.

Au programme : LES JOIES DU FOYER, vaudeville en trois actes et LA PAIX CHEZ SOI, comédie en un acte, interprétés par les meilleurs artistes de la région.

Les cachets seront mis en vente dès jeudi au siège. Chacun délégué peut en être nourri.

LE COMITÉ ORGANISATEUR.

A OSTRICOURT

MANIFESTATION EN L'HONNEUR DE JAURÈS

Une grande manifestation ouvrière, socialiste, syndicaliste et coopérative, organisée en l'honneur de l'inauguration du buste du regretté Jean Jaurès, aura lieu à Ostricourt, le dimanche 7 novembre. En voici le programme : A 3 heures, réception des Sociétés sur la Place. Nous nous sommes assurés le concours de la Fanfare Républicaine de Leforest et de plusieurs députés et orateurs.

A 3 heures et demie, rassemblement de toutes les sociétés sur la Place, formation du cortège et défilé dans les principales rues de la ville, pour se rendre à la Mairie.

A 4 heures, inauguration du buste de Jean Jaurès sur le perron de la maison commune par les citoyens Lebas, Escoffier, députés, assisté du citoyen Ragheboom. Aubade par la Fanfare Républicaine. Ensuite grande conférence, salle Dufour. Les citoyens Lebas, Escoffier, César-Bernard, députés, et Ragheboom, adjoint au Maire de Lille, prendront tour à tour la parole.

Nous faisons appel aux camarades des sections voisines, nul doute qu'ils viendront nombreux avec leurs drapeaux refléter l'éclat de notre fête.

A 7 heures et demie, grand bal, salle Potier. Les cultivateurs et les dames, sont spécialement invités. Tous à Ostricourt, le 7 novembre 1920, pour manifester contre le lâche attentat dont fut victime notre regretté J. Jaurès.

Le Président des Fêtes : SERVEAUX.

:: Convocations ::

AUJOURD'HUI

CHAMBRE SYNDICALE DES COUPEURS EN CONFECTION. — Perception des cotisations mardi 2 novembre, à 18 heures 30, Bourse du Travail. — Apporter listes de chômage.

MERCREDI

UNION INTERSYNDICALE DU BATIMENT. — Maçons et Manœuvres. — Réunion mercredi 3 novembre, à 17 heures 30, à la Bourse du Travail.

Plâtriers, Plafonneurs, Cimentiers. — Réunion mercredi 3 novembre, à 16 heures, à la Bourse du Travail.

Plombiers, Zingueurs et couvreurs. — Réunion mercredi 3 novembre, à 16 heures 30, Bourse du Travail.

L. CRAMETTE.

SYNDICAT DES TRAMWAYS

Section de Lille. — Les wattmans et receveurs des lignes C, G, T, O, X, L, E, N, V, sont invités aux réunions qui auront lieu le mercredi 3 novembre 1920 à 9 heures du matin et à 5 heures du soir, chez Rochart, 92, rue Colbert.

Ordre du jour : Examen des nouveaux roulements proposés par la Compagnie.

Les délégués faisant partie de ces lignes sont priés de faire connaître cet appel à tous les camarades.

Le secrétaire : BARATTE.

JEUDI

UNION INTERSYNDICALE DU BATIMENT. — Peintres et Vitriers. — Réunion jeudi 4 novembre, à 17 heures 30, au siège, rue de la Clef.

SYNDICAT DES PLIEURS-EMBALLEURS. — Réunion jeudi à 18 heures, au siège, rue du Bourdon.

La boîte aux lettres de nos lecteurs

RÉVEILLE-TOI, BON PHARMACIEN !

On nous écrit :

« Toutes les semaines, les journaux locaux publient de publier, sous la rubrique : « Pharmacies de garde », les noms et adresses des pharmacies désignées par l'Association Amicale pour assurer le dimanche le service pharmaceutique dans notre bonne ville de Lille.

» Malgré le peu de place dont disposent les dits quotidiens, ils s'appliquent, non sans peine, à renseigner leurs lecteurs dans l'intérêt du public, mais il semble que cet empressement est bien inutile. Il suffit d'être malade en effet, ou simplement indisposé, pour s'en apercevoir.

» Hier, dans un grand café de la place, un monsieur, en se retournant brusquement, se coupa fort. — Ça vous affrayez pas — sur la figure, m'dame, de son voisin.

C'est là un accident bénin, direz-vous, — j'en reviens à ma pharmacie, mais il faut avouer que le fait est plutôt fâcheux, notre homme, donc, avait eu la malchance de se tailler passé sérieusement. N'ayant d'autre ressource que de se faire soigner par un pharmacien ou tout autre praticien compétent, il s'enquit — toujours guéri des feuilles locales — des adresses des pharmaciens de garde et partit avec plusieurs de ses camarades dans l'intention de se faire panser.

— Successivement, il s'adressa Grand'Place, rue des Ponts-de-Comines et rue Nationale.

— Ta, dimanche nous vend ! Les bons appréciateurs, considérant l'heure trop avancée — il était neuf heures du soir — pour s'occuper des noctambules, si malades soient-ils, qui, à leur avis, pourraient bien s'abstenir de recourir à leurs dévoués services à une heure aussi indue.

— En désespoir de cause, notre homme dut se faire soigner par un médecin improvisé.

L'histoire n'a rien de bien tragique, comme on le voit, puisqu'il n'y a pas eu mort d'homme. Mais, s'il vous arrivait par mégarde d'être malade sérieusement le dimanche soir, le remède que je vous conseille est de consulter votre dictionnaire médical et d'attendre en paix que ces messieurs les pharmaciens aient refait leur santé délicate par un sommeil réparateur.

» Il faut bien qu'ils se reposent un peu aussi, les pauvres, et puis, a-t-on idée de faire parler malade le dimanche !!...

» La semaine est assez longue, ce me semble, pour se payer de pareilles fantaisies ! »

PETITES NOUVELLES

UN IMPERMÉABLE DISPARAÎT. — Mlle Merchez, demeurant 2, rue du Marché, a déposé, au commissariat de son quartier, une plainte en vol. On lui a dérobé chez elle un magnifique imperméable d'une valeur de 150 fr.

Théâtres Cinémas & Concerts

Théâtre municipal

Jeudi 4 novembre, « La Fille du Régiment », opéra-comique, de Donizetti, et le « Supplice d'une Femme », comédie dramatique, d'Emile de Girardin, avec le concours de la petite Andrée Capon.

La location pour ce spectacle sera ouverte aujourd'hui.

Prochainement, Mlle Marie Alexandrowitz, de l'Opéra, dans « Thaïs », de Massenet.

LE CALENDRIER DES TOURNÉES BARET

La direction des tournées Ch. Baret nous communique son programme pour la saison 1920-21. On sait combien ces tournées, sont à juste titre, renommées pour leur valeur dans la France entière, et à l'étranger. Avec elles, pas de désillusions. Les œuvres sont judicieusement choisies et les interprètes sortent des premiers Théâtres de Paris. A titre information, voici le programme de ces tournées :

Mardi 2 novembre : « Monsieur Bourdin, professeur », 3 actes de Yves Mirande et Martignac, créée au Théâtre Antoine, et qui est une impayable histoire de nouveaux riches.

Mardi 23 novembre, « Mademoiselle Pascal », 3 actes de M. Piechaud, créées à l'Odéon.

Mardi 7 décembre, « La Main Passe », 4 actes de F. De Croisset, une des meilleures œuvres de notre époque.

Mardi 4 janvier, « Madame Lebureau », 3 actes de Maquezy-Eon et J. Marsèle, qui n'est qu'un éclat de rire.

Mardi 18 janvier, « Huguette au Volant », 3 actes de P. Veber et Chaxel, très amusants, d'un comique délicat.

Mardi 1er février, « Le Cordon Bleu », 3 actes de Tristan Bernard qui livrent plus de 200 représentations consécutives, à Paris et sont d'une drôlerie savoureuse, etc.... Les tournées Ch. Baret nous consoleront du passage de certaines autres, qui sont loin d'avoir leur valeur.

Omnia Pathé
RUE ESQUERMOISE et RUE DE PAS
Tous les soirs, représentation à 8 h. — Tous les jours (sauf le vendredi), matinée à 4 h.

THÉATRE DE L'UNION
TOUS LES JOURS A 7 HEURES 1/2
:: :: LES PLUS BEAUX FILMS :: ::
« LE PLUS BEAU PROGRAMME »

PRINTANIA
TOUS LES JOURS
3h MATINÉE-SOIRÉE 8h

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LOMME

CHAPITRE DES VOLS. — M. Deiem Charles, cabaretier, demeurant à Lomme, rue de l'Etoile 1, a porté plainte contre un de ses logeurs, le nommé Hirtz Pierre, luxembourgeois, qui partit sans lui payer 420 francs, montant de sa pension. On recherche le quidam.

— M. Souvereyn, cabaretier, demeurant à Lomme, rue Victor-Hugo, 190, porte plainte contre deux de ses logeurs, nommés Van Loo Alphonse et Ferdinand Louis, sujets belges, qui partirent en lui emportant une paire de bottines neuves, estimées 80 francs.

— A la suite d'une enquête minutieuse, Mme Datillie Léontine, demeurant rue Poissonnier, reconnaît avoir dérobé une jardinière sur une tombe au cimetière de Canteleu, procès-verbal lui a été dressé.

ROUBAIX

Bureaux : 39, rue Pauvrée. — Téléphone 9-51

ARRESTATION DE QUATRE VOLEURS DE TISSUS

Nous signalions, il y a huit jours, que des malfaiteurs avaient pénétré par effraction dans les magasins de M. Bousemant, négociant en tissus, rue Notre-Dame, 40 et y avaient enlevé plusieurs pièces de tissus. M. Auzeau, commissaire de police, aidé des agents de sûreté Dupont et Smet, fut chargé de l'enquête. Elle vient d'aboutir à l'arrestation de quatre individus, qui sont : Jules Verscuche, 24 ans, forgeron ; Jules Lefebvre, 21 ans, ouvrier ; Emile Arrighino, dit Emilo, 30 ans, demeurant tous trois rue de la Redoute 155, et Georges Demartelaere, 25 ans, habitant rue du Collège, 129.

Ils ont été écroués et seront transférés à Lille.

AU COMITÉ D'ALIMENTATION

Tous les jours, aux Halles, vente libre de : Brosses, 0,50. — Beurre frais 17,50. — Confitures, 1,10, 2,25 le pot. — Chocolat, 1,50 les 250 gr. — Fromage Chester, 7,80 le kilo.

Cuirs : semelles pour femmes et enfants, 2,25, 2,75. — Talons demi-semelles « Falla », 1 fr. la paire.

Vente libre de vin rouge, 1,70 le litre.

Mardi 2 novembre de 8 h. à 11 h., 13c, jaunes et vertes, de 2 h. à 4 h., 12c, jaunes et vertes.

Vente libre de chaussures de luxe, de repos et de fatigue, salle des fêtes, rue de l'Hospice.

TOURCOING

A LA CHAMBRE DE COMMERCE

LES PASSEPORTS. — La Chambre de commerce décide de protester auprès du ministre des Affaires étrangères contre la surévaluation considérable du coût des passeports pour l'étranger, notamment pour la Belgique et l'Angleterre, qui monte actuellement à une soixantaine de francs.

LES RELATIONS PAR CHEMINS DE FER AVEC LA BELGIQUE. — Des démarches intensives seront poursuivies près des administrations compétentes afin d'obtenir une amélioration sensible dans la marche des trains entre Tourcoing et la Belgique.

FÉDÉRATION RÉGIONALISTE. — La chambre de commerce donne son adhésion au Comité d'initiative d'action régionaliste du Nord et du Pas-de-Calais.

LES PETITES PROPRIÉTÉS. — La chambre de commerce émet un vœu de manière tendant à ce que toutes les maisons dont le coût, en 1914, ne dépassait pas 5.000 francs, soient comprises, si elles sont restées inachevées ou détériorées, sous le régime de la Reconstitution industrielle, de façon à venir en aide immédiatement aux petits propriétaires qui ne disposent pas des fonds nécessaires pour relever, réparer ou achever des maisons à bon marché indispensables à la classe laborieuse.

LA TAXE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES. — La Chambre de commerce maintient et confirme énergiquement ses précédentes déclarations ; elle repousse toute modification à l'article 46 de la loi des finances qui consacre le droit d'imputation, qu'il s'agisse d'impôts directs ou d'impôts indirects. Elle se rétranche derrière le principe, à savoir que l'Etat lésant ne peut consentir aux contribuables créanciers le droit de compenser.

EXPOSITION DE PUÉRICULTURE. — La Chambre délègue trois de ses membres, MM. Jules Jeltrey, Joseph Demarbre et Augustin Masquelier, pour faire partie du Comité d'organisation d'hygiène et de puériculture qui aura lieu à Lille.

L'EMPRUNT NATIONAL. — La Chambre de commerce attire l'attention des groupements commerciaux de la ville sur la suggestion de la chambre de commerce de Paris de consacrer la journée du 15 novembre, elle « Journée du Commerce » à l'Emprunt national en affectant en souscriptions à l'emprunt toutes les recettes de cette journée.

AUX AMICALES, RUE DU HAZE

La vente de chaussures, vêtements, lingerie, mercerie, tissus, aura lieu cette semaine le mardi 2 novembre, aux Amicales, rue du Haze, 1er étage, de 5 h. 30 à 11 h. 30 et de 4 h. à 5 h.

Autour de Roubaix-Tourcoing

WATTRELOS

COURS D'ADULTES. — Les deux cours d'adultes qui fonctionnaient avant la guerre à l'école de garçons du Centre, rue Sans-Souci, qui ont repris l'un dernier, recommencent cette année à partir du mercredi prochain, 3 courant. Le cours [illegible] aura lieu le mardi de 7 heures à 10 heures 30 à 9 heures.

L'inscription se fera à l'école, mercredi 3 courant, de 7 heures 30.

DUNKERQUE

CINQUANTENAIRE DE LA RÉPUBLIQUE

Voici le programme des fêtes organisées à l'occasion du 50e anniversaire de la République :

Mercredi 10 novembre. — Fête traditionnelle